

Les Infos de Base

mercredi 11 mars 2009
volume 12, numéro 10
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 10 du 11 mars 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 mars 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 10 du 11 mars 2009, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 9 du 7 mars 2009.

Tous les règlements sous R-6.01 qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1^{er} septembre 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 mars 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 10 du 11 mars 2009, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 9 du 7 mars 2009.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 24 juillet 2008 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 5 du 4 mars 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 mars 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 5 du 4 mars 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 13 mars 2009 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 5 mars 2009.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 5 mars 2009.

Dans son édition de février, le *Dictionnaire du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 332 termes ou mots de renvoi pertinents.

Voici la liste des termes ajoutés ou mis à jour depuis la dernière édition : Abolir, Abolitif, Abstenir (S'), Abstention, Accueillir, Aire protégée, Bienjugé, Déclaration annuelle, Déclaration de radiation, Déclaration modificative, Dérivé (loi), Endossement en blanc, Endossement nominatif, Endossement partiel, État des informations, Fin, Instrument dérivé (loi), Invalidation, Livraison de valeur mobilière à l'acquéreur, Malfondé, Maljugé, Non-exercice, Oeuvre, Oeuvre de bienfaisance enregistrée, Plan

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

stratégique ministériel, Prétention, Registre des assureurs, Registre des biens culturels, Registre des biens sous administration provisoire, Registre des commissaires à l'assermentation, Registre des dispositions testamentaires et des mandats du Québec, Registre des mandats homologués donnés par une personne en prévision de son inaptitude, Registre des milieux naturels désignés par un plan, Registre des tutelles des mineurs, Registre des tutelles et curatelles au majeur, Registre public environnemental des demandes des entreprises et des autorisations ministérielles, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Revendication relativement à une valeur mobilière, Rôle d'audience, Section du Barreau du Québec.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées en perfusion clinique, [R.R.Q., c. **C-26**, r. 133.2], a. 5.

Règlement modifiant le Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées en perfusion clinique, D. 175-2009 du 04-03-09, (2009) 141 G.O. 2, 767, a. 1.

Décision concernant la délimitation des unités de gestion des animaux à fourrure, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 14], aa. IV, V.

Arrêté ministériel concernant la délimitation des unités de gestion des animaux à fourrure, A.M. 2009-007 du 20-02-09, (2009) 141 G.O. 2, 768.

Règlement sur les zones de pêche et de chasse, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 34], ann. XV, XXVI.

Arrêté ministériel concernant le Règlement sur les zones de pêche et de chasse, A.M. 2009-005

du 20-02-09, (2009) 141 G.O. 2, 771.

Règlement sur la perception des contributions des producteurs d'oeufs d'incubation, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 273], aa. 2, 2.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la perception des contributions des producteurs d'oeufs d'incubation, Décision 9158 du 24-02-09, (2009) 141 G.O. 2, 779, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, L.C. 1992, ch. 52.

Règlement sur le commerce d'espèces animales et végétales sauvages, DORS/96-263.

Entrée en vigueur du paragraphe 6.2.1(1) de la

partie I de l'annexe I.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Comment obtenir plus de renseignements

Service de soutien téléphonique de Gaudet Éditeur Itée

Pour une assistance technique, appelez Gaudet Éditeur Itée au 514/893-2526 ou au 1-800/481-8702 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Courriel/Internet — Télécopieur

Les questions et problèmes présentés au moyen de l'Internet ou transmis par télécopie reçoivent une réponse dans les 24 heures. Communiquez avec Gaudet Éditeur Itée par courriel à aide@gaudet.qc.ca ou par télécopieur au 514/893-0244 ou au 1-800/481-8702.

Formation

Le service de formation Gaudet Éditeur Itée se concentre sur la mise au point d'outils de formation et sur l'organisation de stages dans le but d'aider notre clientèle à acquérir une solide compétence en ce qui concerne l'exploitation des produits Folio. Pour plus de renseignements, communiquez avec Gaudet Éditeur Itée.

Services techniques et encadrement de projets

Le service-conseil de Gaudet Éditeur Itée regroupe des spécialistes dont la mission est de concevoir et de mettre en application des solutions d'édition électronique personnalisées tirant parti de la puissance et de la souplesse des Infobases Folio. Les consultants de Gaudet Éditeur Itée analysent vos besoins en information, conçoivent les solutions d'édition électronique susceptibles de répondre à ces exigences et intègrent la solution choisie à votre système d'information existant. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous.